

2010/2239 - Approbation d'une convention cadre 2010-2012 entre la Ville de Lyon – Musée d'Art Contemporain et l'Ecole Centrale de Lyon pour une collaboration sur des projets culturels, scientifiques ou pédagogiques (Direction des Affaires Culturelles) (BMO du 22/02/2010, p. 0442)

Rapporteur : M. KEPENEKIAN Georges

(Adopté.)